

# Support de cours du stagiaire

--- --- ----

# **Outrage sexiste**

## L'OUTRAGE SEXISTE/SEXUEL

« L'outrage sexiste consiste à imposer à une personne un propos ou un comportement à connotation sexuelle ou sexiste, qui porte atteinte à sa dignité ou l'expose à une situation pénible »

### OUTRAGE SEXISTE AGGRAVÉ - ART. 222-33-1-1 DU CODE PÉNAL

**«** I. – Est **puni de 3 750 euros d'amende** le fait [...] d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste qui soit porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère dégradant ou humiliant, soit créé à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensant ».

### Délit non punit d'une peine d'emprisonnement

Lieu	Auteur	Victime		
<ul> <li>Dans un véhicule affecté au transport collectif de voyageurs</li> <li>dans un lieu destiné à l'accès à un moyen de transport collectif de voyageurs;</li> </ul>	<ul> <li>Par une personne qui abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions;</li> <li>Par plusieurs personnes agissant en qualité d'auteur ou de complice</li> <li>En cas de récidive</li> </ul>	<ul> <li>Sur un mineur</li> <li>Sur une personne dont la particulière vulnérabilité, due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, est apparente ou connue de son auteur</li> <li>Sur une personne dont la particulière vulnérabilité ou dépendance résultant de la précarité de sa situation économique ou sociale est apparente ou connue de son auteur;</li> <li>En raison de l'orientation sexuelle, vraie ou supposée, de la victime.</li> </ul>		

# LES PEINES ENCOURUES

Types d'infraction	Peine encourue		
Outrage sexiste simple	<ul> <li>Amende maximum 1500 € (contravention 5ème classe)</li> <li>+possibilité d'une peine complémentaire de stage</li> <li>stage de citoyenneté tendant à l'apprentissage des valeurs de la République et des devoirs du citoyen,</li> <li>stage de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple et sexistes,</li> <li>stage de sensibilisation à la lutte contre l'achat d'actes sexuels ou stage de lutte contre le sexisme et de sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes</li> </ul>		
Outrage sexiste aggravé	Amende maximum 3750 € (délit non punit d'une peine d'emprisonnement )  Amende forfaitaire délictuelle 300€ euros (250€ minorée et 600€ majorée)  + possibilité d'une peine complémentaire de stage  + possibilité d'une peine complémentaire de travail d'intérêt général pour une durée de vingt à cent vingt heures		

# LES PEINES ENCOURUES

OUTRAGE SEXISTE OU SEXUEL SIMPLE	CONTRAVENTION Capacité de verbaliser	CONTRAVENTION DE 5 <sup>EME</sup> CLASSE
Outrage sexiste aggravé	DELIT non puni d'une peine d'emprisonnement AFD possible	3750 euros d'amende
MENACES		6 MOIS d'EMPRISONNEMENT et 22 500 € d'amende
EXHIBITION, ONANISME	DELITS Puni d'une peine	et 15 000 € d'amendecam
agressions sexuelles (Baisers forcés, mains aux fesses, frottements)	d'emprisonnement	5 ANS d'EMPRISONNEMENT et 75 000€ d'amende
VIOL	CRIME	15 ANS de RECLUSION CRIMINELLE



# FOCUS: RÔLE DE L'AGENT PAR RAPPORT À L'AUTEUR

## ART. 21 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

### Dans le cadre d'un outrage sexiste simple

- Si je constate les faits: PV A4 avec un rapport sur les circonstances de la verbalisation
- > Si je ne constate pas:
  - · Prise de contact avec les potentiels témoins
  - · Prise de contact avec l'auteur

Dans le cadre d'un

outrage sexiste aggravé :

Procédure AFD + rapport

**DPARIS** 

Ecole des Métiers de la Sécurité et de la Prévention - Janvier 2023

# FOCUS: RÔLE DE L'AGENT PAR RAPPORT À L'AUTEUR

Dans le cadre d'un délit punit d'une peine emprisonnement ou d'un crime :

(agression sexuelle, viol)

- Si le délit est flagrant :
  - · Appréhension de l'auteur
  - Appel SCOP (Police)
  - Prise de contact avec les témoins et la victime



Ecole des Métiers de la Sécurité et de la Prévention - Janvier 2023

## **COMMENT ORIENTER LA VICTIME?**

### LES RESSOURCES

### 1. LES NUMÉROS UTILES:

■ Numéro National d'Aide aux victimes : 116 006 de 9h à 19h 7j/7

☐ Violences femmes info: 3919 (Gratuit et anonyme) 24/24 et 7j/7 depuis le 1<sup>er</sup> septembre

■ Viols femmes informations: 0800 05 95 95 Lundi au vendredi: 10h à 19h

116 d'aide aux victimes 006 serves A ageil pouts: - 1/1





LOCALES

- Les services sociaux départementaux (dans tous les arrondissements): renseignements dans les mairies d'arrondissement et sur Paris,fr
- □ Les intervenants sociaux et psychologues en Commissariat (Centre /10/11/12/13/14/15/16/17/18/19 et 20<sup>ème</sup> arrondissements)



Ecole des Métiers de la Sécurité-Avril 2022

# **EXEMPLES POSSIBLES**

« Vous avez eu raison de venir me révéler PRISE EN CONSIDÉRATION l'agression dont vous avez été victime » DE LA PAROLE « Vous n'y êtes pour rien » DÉCULPABILISER « L'agresseur est le seul responsable » REPLACER DANS UN « La loi interdit et punit ces actes et propos » STATUT DE VICTIME FACE À LA LOI « Vous pouvez contacter le 3919 pour être informée de vos droits et connaître les associations d'aide près de chez vous » ORIENTER « Vous pouvez déposer plainte au commissariat de police et ou rencontrer l'intervenant social en commissariat »



Ecole des Métiers de la Sécurité et de la Prévention - Janvier 2023

#### PERMANENCES PHYSIQUES

#### Paris Aide aux Victimes (sur RDV):

- SITE PRINCIPAL: 12, rue Charles Fourier PARIS 13 01 45 88 18 00
- ANTENNE NORD: 22, rue Jacques Kellner PARIS 17 01 53 06 83 50

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) : 17, rue Jean Poulmarch PARIS 10 – 01 83 64 72 01

#### Maisons de la Justice et du Droit :

- MJD PARIS NORD-EST 15-17, rue du Buisson Saint-Louis 75010 Paris 01 53 38 62 80
  - MJD PARIS SUD 99 rue d'Alleray 75015 Paris 01 45 45 22 23
  - MJD PARIS NORD-OUEST 16-22, rue Jacques Kellner 75017 Paris 01 53 06 83 40

#### Points d'Accès au Droit :

- PAD 13<sup>ème</sup> 33, boulevard Kellermann 75013 Paris 01 55 78 20 56
  - PAD 15ème 22 rue de la Saida 01 45 30 68 60
    - PAD 18ème 2 rue de Suez 01 53 41 86 60
  - PAD 19<sup>ème</sup> 53 rue Compans escalier 48 01 53 38 62 30
    - PAD 20<sup>ème</sup> 18 rue Ramus 01 53 27 37 40

### En vue d'un dépôt de plainte : les Intervenants Sociaux en Commissariat :

Amélie ZAKARI	Centre (1,2,3,4)	Commissariat du centre 4bis-6 rue aux Ours	01.42.76.13.37	amelie.zakari@interieur.gouv.fr	
	(1,2,3,4)	4515 OTAC AUX GUIS			
Isabelle	<b>10</b> e	Commissariat du 10e	01.48.03.89.24	Isabelle.genty@interieur.gouv	
GENTY		SAIP	06.08.53.70.23		
		14, rue de Nancy			
Poste vacant	<b>11</b> e	Commissariat du 11e			
(recrutement		12-14, passage Charles Dallery			
en cours)					
Céline DITTE	<b>12</b> e	Commissariat du 12e	01.44.87.50.44	celine.ditte@interieur.gouv.fr	
		80, avenue de Dausmenil	06.37.98.22.41		
Alexia GLEYZE	<b>13</b> e	Commissariat du 13e	01.83.94.55.31	alexia.gleyze@interieur.gouv.fr	
		144, boulevard de l'Hôpital.	07.87.33.12.58		
Claire	<b>14</b> e	Commissariat du 14e	01.53.74.11.25	claire.thevenoux@interieur.gouv.fr	
THEVENOUX		114- 116, avenue du Maine	07.50.65.47.13		
Cédric	<b>15</b> e	Commissariat du 15e	01.53.68.81.48	cedric.bienfait@interieur.gouv.fr	
BIENFAIT		250, rue de Vaugirard	07.77.81.00.99		
Nassima	16 <sub>E</sub>	Commissariat du 16e	En cours	Nassima.saidani@interieur.gouv.fr	
SAIDANI		62 avenue mozart	d'attribution		
Sareka PATEL	<b>17</b> E	Commissariat du 17e	01 44 90 37 77	Sareka.patel@interieur.gouv.fr	
		19/21 rue Truffaut	06 08 17 98 32		
Céline	<b>18</b> e	Commissariat – SAIP (18e)	01.49.25.48.44	celine.lefebvre@interieur.gouv.fr	
LEFEBVRE		(service d'accueil,	07.50.65.47.09		
		d'investigation et de proximité)			
		34, rue de la Goutte d'Or			
Nadia	<b>19</b> e	Commissariat du 19e	01.55.56.58.22	nadia.oumoussa@interieur.gouv.fr	
OUMOUSSA		3-5, rue Erik Satie	07.77.81.01.08		
Damien	<b>20</b> e	Commissariat du 20e	01.44.62.48.08	damien.lecuyer@interieur.gouv.fr	
LECUYER		3-5, rue des Gâtines	06.40.70.91.41		

Rappel : il n'est pas nécessaire de déposer plainte dans le commissariat compétent sur le lieu des faits et/ou du lieu de résidence de la victime

Des applications pour se sentir en sécurité et venir en aide : Hands away / App'elles / Sekura